



La Réunion garde ses diplômés du supérieur

En 2012, 113 700 Réunionnais de 18 ans ou plus sont diplômés ou étudiants du supérieur. Ils représentent 19 % de la population adulte qui réside dans l'île. La Réunion est la troisième région française ayant le moins de diplômés du supérieur, devant Mayotte et La Guyane. Toutefois, depuis 1990, cette proportion a été multipliée par quatre.

La région garde ses diplômés : seulement 31 % des natifs résident dans une autre région (40 % dans les autres régions françaises). Les entrants sur l'île, c'est-à-dire ceux nés ailleurs et vivant sur l'île, sont plus nombreux que les sortants (nés à La Réunion et vivant ailleurs). La Réunion gagne donc des diplômés du supérieur du fait des mobilités résidentielles. Pour autant, parmi les résidents diplômés ou étudiants du supérieur, les natifs sont plus nombreux que les entrants (58 %).

Édouard Fabre et Anne Jonzo (Insee)

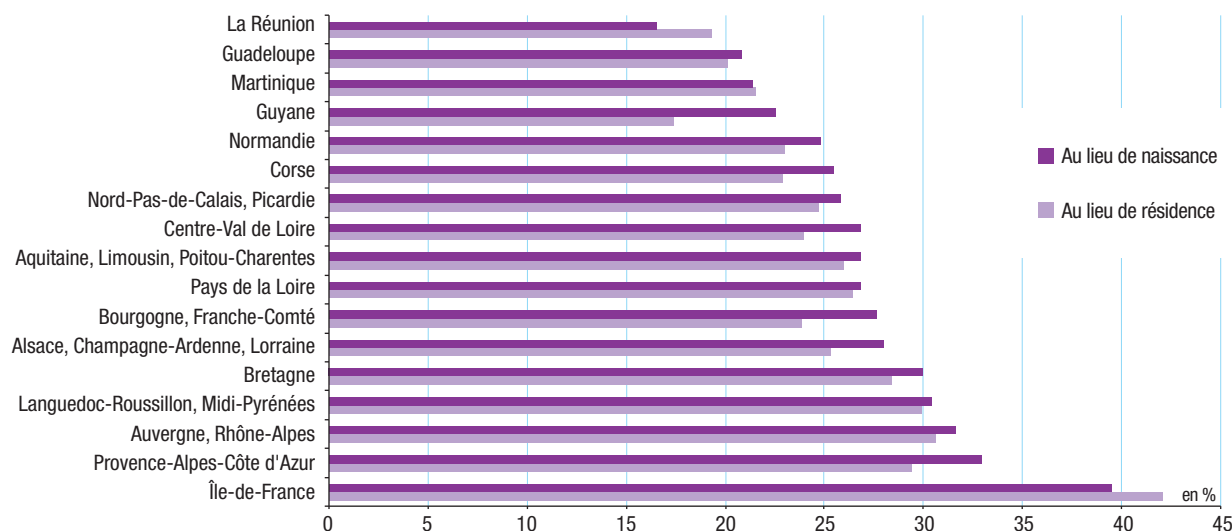
En 2012, à La Réunion, 90 600 adultes sont titulaires d'un diplôme du supérieur et 23 100 suivent des études dans l'enseignement supérieur. La Réunion est une des régions de France où la part des diplômés ou étudiants du supérieur

est la plus faible, juste devant Mayotte et la Guyane (*figure 1*) : ils ne représentent que 19 % de la population résidente de 18 ans ou plus. Parmi les natifs de l'île, qu'ils habitent à La Réunion ou non, le constat est le même :

seulement 17 % d'entre eux sont diplômés du supérieur ou étudiants, soit de loin le taux le plus faible des régions de France hors Mayotte, nettement inférieur aux Antilles-Guyane (21 %) et au niveau national (30 %).

1 La Réunion, une des régions avec le moins de diplômés du supérieur

Part des personnes diplômées du supérieur ou en cours d'études supérieures parmi la population résidente adulte, par région.



Lecture : en 2012, 17 % des personnes nées à La Réunion, qu'elles y habitent ou pas, sont diplômées du supérieur ou en cours d'études supérieures. Et 19 % des personnes résidant sur l'île sont dans ce cas.

Source : Insee, Recensement de la population 2012.

Des générations de plus en plus diplômées

La Réunion compte de plus en plus de diplômés ou étudiants du supérieur. En 1990, ils ne représentaient que 4 % des adultes natifs de l'île. Au cours des deux dernières décennies, leur part a été multipliée par 4. La progression est deux fois plus rapide qu'en France.

De génération en génération, le niveau de formation s'améliore. Les jeunes générations sont plus diplômées que les anciennes. Parmi la population résidente, 28 % des personnes âgées de 25 à 34 ans sont diplômées du supérieur, 14 % des 45-54 ans et 8 % des 65-74 ans. Cette proportion double presque à chaque génération. Toutefois, même pour les plus jeunes, un écart important subsiste avec la métropole (45 % des 25-34 ans sont diplômés du supérieur ou étudiants en métropole).

Des diplômés du supérieur peu mobiles

Parmi les 95 900 natifs diplômés ou étudiants du supérieur, 31 % résident dans une autre région française (29 500 adultes). Les Réunionnais sont peu mobiles. Au niveau national, 40 % vivent dans une autre région que leur région de naissance. Aux Antilles-Guyane, la mobilité est encore plus forte (45 %). Les Réunionnais qui partent en métropole, privilégient la région parisienne ou l'une des quatre régions méridionales (figure 2). Ainsi, 32 % des natifs partants sont installés en Île-de-France, 31 % dans le sud de la France et 10 % en Rhône-Alpes.

Les 47 250 résidents diplômés ou étudiants du supérieur nés ailleurs que sur l'île viennent essentiellement de France (82 %). Leur lieu de naissance est très diversifié, la région Île-de-France arrivant en tête avec 18 % des entrants, puis Rhône-Alpes (7 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (6 %). Par ailleurs, 8 450 Réunionnais diplômés ou étudiants du supérieur sont nés à l'étranger. Pour moitié, ils sont nés dans l'océan Indien, essentiellement à Madagascar ou à l'île Maurice.

Plus d'arrivées que de départs parmi les diplômés du supérieur

À La Réunion, les diplômés du supérieur ou étudiants entrant sur le territoire sont plus nombreux que les sortants. Ce solde excédentaire (+ 17 750) s'explique avant tout par le faible nombre de départs des natifs. Ceux-ci sont d'ailleurs majoritaires à La Réunion : 58 % des résidents diplômés ou étudiants du supérieur sont des natifs, soit 6 points de plus que dans la moyenne des régions françaises. En 1990, les natifs de l'île diplômés ou étudiants du supérieur étant encore peu nombreux, leur part parmi les résidents était bien plus faible qu'aujourd'hui (48 %).

La Réunion attire peu d'étudiants du supérieur

Le solde des mobilités des étudiants est négatif pour La Réunion avec 4 200 départs de natifs de plus que d'arrivées sur l'île (figure 3). Parmi les 23 100 étudiants

du supérieur qui résident sur l'île, seuls 5 000 sont nés ailleurs (22 %). Parmi eux, 400 sont nés à Mayotte et 1 000 à l'étranger, venant principalement de l'océan Indien. La proportion d'étudiants nés à l'extérieur est ainsi deux fois plus faible que dans les autres régions (41 % en moyenne). Bien que l'offre de formation dans le supérieur se soit développée ces dernières décennies à La Réunion, l'île n'est pas encore un pôle étudiant attractif, même pour la zone océan Indien. La distance géographique avec la métropole explique également cette faible attractivité. D'ailleurs, le constat est le même aux Antilles-Guyane où seuls 24 % des étudiants sont nés en dehors de la région.

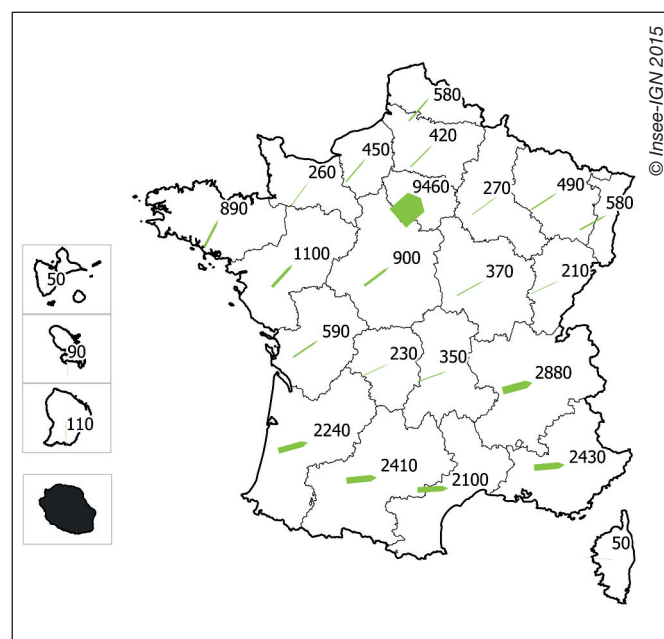
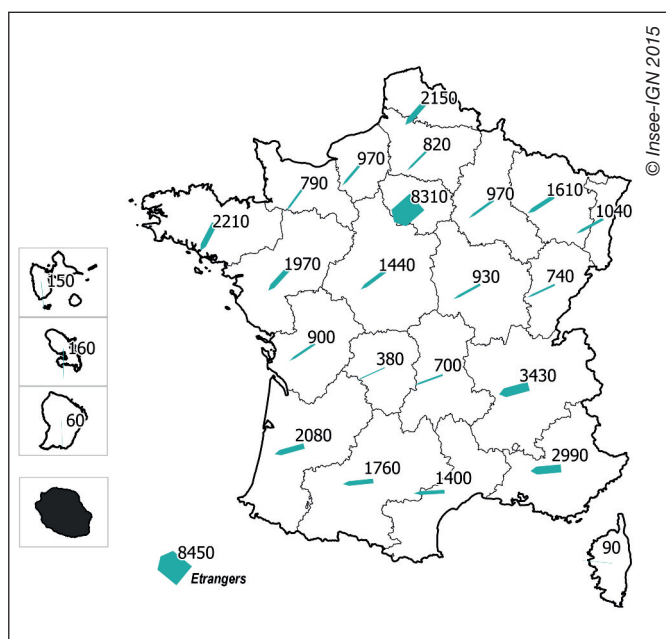
Parmi les natifs de La Réunion, 9 200 suivent des études supérieures en métropole. Ils représentent un tiers des étudiants natifs de l'île, ce qui correspond à la moyenne nationale. Mais les autres régions insulaires ont davantage de départs. Ainsi la moitié des étudiants natifs des Antilles ou de la Guyane suivent leurs études en métropole.

Quand ils partent, les étudiants natifs de La Réunion privilégient les régions du sud de la France (48 % des départs) avant l'Île-de-France (25 %). Auparavant, les étudiants avaient moins d'opportunités pour suivre des études sur l'île et migraient plus souvent vers la métropole : en 1990, 39 % des natifs étudiants du supérieur suivaient leurs études en métropole.

2 Les natifs de La Réunion privilégient les régions du Sud et l'Île-de-France

Provenance des résidents de La Réunion nés ailleurs.

Destination des natifs de La Réunion résidant en métropole.



Lecture : en 2012, 8310 diplômés ou étudiants du supérieur nés en Île-de-France résident à La Réunion et 9460 nés à La Réunion résident en Île-de-France.

Source : Insee, Recensement de la population 2012.

Source : Insee, Recensement de la population 2012.

La majorité des actifs diplômés du supérieur de La Réunion y sont nés

Parmi les actifs âgés de 18 à 59 ans qui vivent sur l'île, 76 100 sont titulaires d'un diplôme du supérieur, soit 21 %. Parmi eux, 41 700 sont nés sur l'île et 34 400 dans une autre région ou à l'étranger. Globalement, les natifs sont donc majoritaires (55 %) (figure 4). Parmi les actifs diplômés nés à La Réunion, seuls 18 000 vivent dans une autre région française, soit 30 % d'entre eux, une proportion plus faible que dans les autres régions (36 % en moyenne).

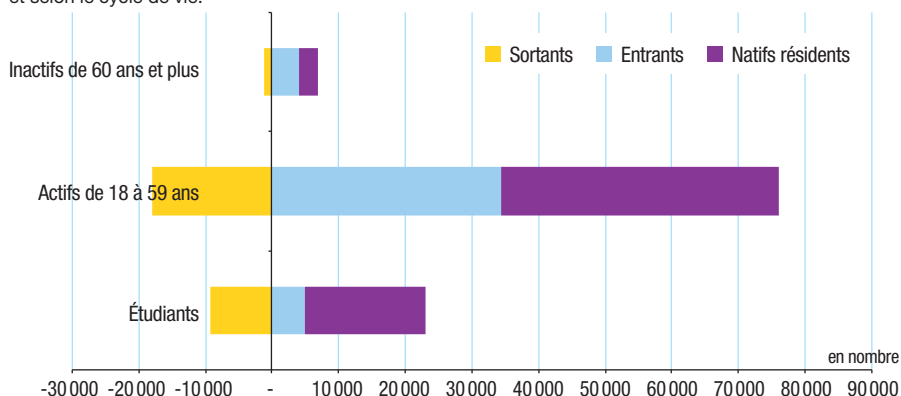
Au jeu des mobilités, La Réunion gagne des diplômés. En effet, le solde des mobilités des actifs diplômés du supérieur est globalement positif (+ 16 400) mais varie selon l'âge. Il est nul entre 18 et 29 ans : il y a autant de diplômés entrants que de sortants (figures 4 et 5). Puis à partir de 30 ans, les entrants sont plus nombreux. Ce solde atteint son plus haut niveau entre 40 et 49 ans.

Par ailleurs, les actifs sortants ont un niveau de formation plus élevé que les natifs résidents à La Réunion : 51 % ont un diplôme de niveau master ou un doctorat contre 44 %. Les entrants ont un niveau de formation encore plus élevé (59 % ont au moins un master). Ces écarts varient beaucoup avec l'âge. En effet, entre 18 et 29 ans, les entrants ont un niveau de diplôme inférieur aux sortants. Ce n'est qu'à partir de 40 ans que le niveau de formation des entrants devient réellement plus élevé que celui des sortants (64 % ont au moins un master contre 42 %).

Pour les retraités diplômés du supérieur, le solde des mobilités est également positif (+ 2 900). Ainsi, 4 000 seniors nés ailleurs vivent dans l'île ; à l'opposé, 1 100 natifs de La Réunion vivent dans une autre région française. Parmi les retraités diplômés du supérieur, seuls 43 % sont nés à La Réunion. Pour ces générations, peu de natifs de l'île ont pu accéder à une formation d'enseignement supérieur ce qui explique cette faible part. ■

3 Des départs d'étudiants et des arrivées d'actifs

Nombre de diplômés ou étudiants du supérieur de La Réunion selon les lieux de naissance et de résidence et selon le cycle de vie.

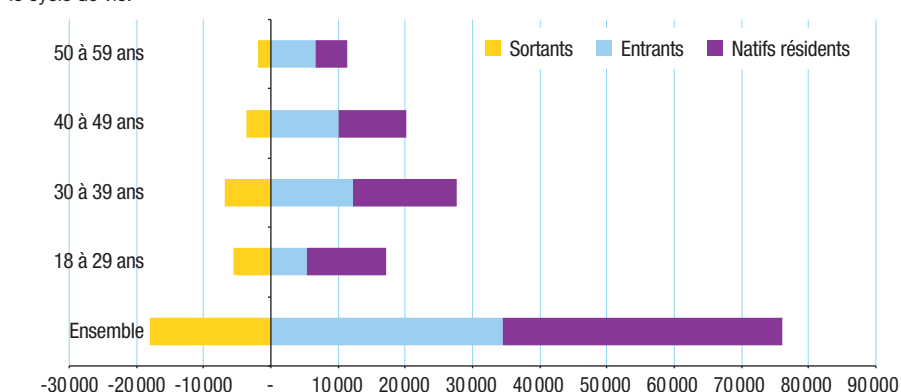


Lecture : en 2012, pour les étudiants, 9 180 sont nés à La Réunion et étudient dans une autre région (Sortants), 5 000 sont nés dans une autre région ou à l'étranger et étudient à La Réunion (Entrants) et 23 120 sont nés à La Réunion et y étudient (Natifs résidents).

Source : Insee, Recensement de la population 2012.

4 Les diplômés natifs de l'île : majoritaires avant 40 ans, minoritaires après

Nombre d'actifs diplômés du supérieur de La Réunion selon les lieux de naissance et de résidence et selon le cycle de vie.

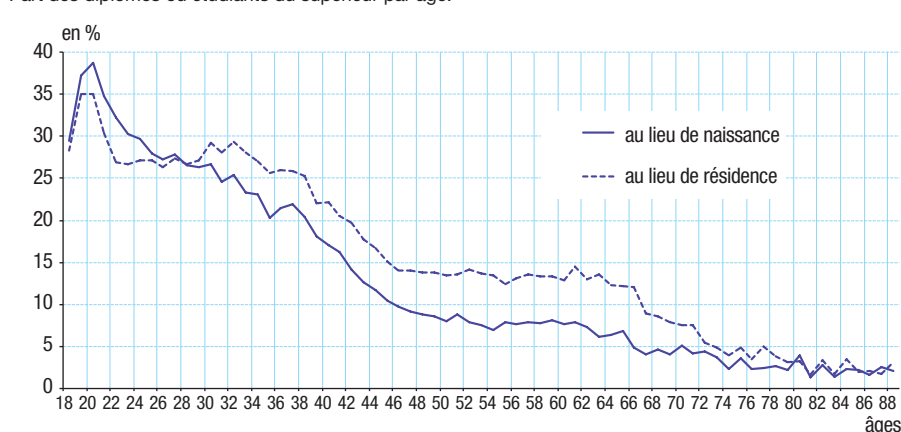


Lecture : Parmi les actifs de 18 à 59 ans diplômés du supérieur, 18 000 sont nés à La Réunion et résident dans une autre région de France (Sortants), 34 400 sont nés dans une autre région de France ou à l'étranger et résident à La Réunion (Entrants) et 41 700 sont nés à La Réunion et y habitent (Natifs résidents).

Source : Insee, Recensement de la population 2012.

5 Après 30 ans, les mobilités augmentent le nombre de diplômés sur l'île

Part des diplômés ou étudiants du supérieur par âge.



Lecture : 35 % des jeunes de 20 ans résidant à La Réunion sont diplômés ou étudiants du supérieur. Parmi les jeunes de 20 ans nés sur l'île mais n'y résidant pas forcément, 39 % sont diplômés ou étudiants du supérieur.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Sources

Fondée sur les résultats du recensement de la population, l'étude porte sur les personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France. Les adultes nés en France qui résident aujourd'hui à l'étranger ne sont donc pas pris en compte. En 2012, 1,2 million d'adultes de nationalité française étaient inscrits au registre mondial des Français établis hors de France. Ce chiffrage présente quelques fragilités : d'une part, l'immatriculation au registre est facultative, d'autre part, elle est valable cinq ans et la mise à jour du registre présente également des imperfections.

L'enquête du ministère des Affaires étrangères sur l'expatriation des Français estime quant à elle que 85 % des personnes nées en France et résidant aujourd'hui à l'étranger sont titulaires d'un niveau de formation supérieur au baccalauréat. Enfin, d'après l'enquête Unesco-OCDE-Eurostat (UOE) 2007-2008 sur le système d'éducation formelle, au moins 60 000 étudiants français poursuivaient ces années-là un cursus dans un pays de l'OCDE.

Définitions

Les diplômes de l'enseignement supérieur correspondent aux diplômes de niveau post-baccalauréat, délivrés par les universités, les instituts universitaires de technologie, les sections de techniciens supérieurs, les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, les écoles paramédicales et sociales, etc. L'étude prend en compte toutes les personnes disposant d'un diplôme du supérieur, ainsi que les adultes inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur et titulaires au moins d'un diplôme de niveau baccalauréat.

Les entrants sont les diplômés ou étudiants du supérieur habitant à La Réunion et nés ailleurs.

Les sortants sont les diplômés ou étudiants du supérieur nés à La Réunion et vivant ailleurs en France (hors Mayotte).

Les natifs résidents sont les diplômés ou étudiants du supérieur habitant et nés à La Réunion.

Le solde des mobilités est la différence entre le nombre d'entrants et de sortants.

Méthode

Les mobilités interrégionales sont mesurées à partir du recensement de la population. L'approche ici retenue s'appuie sur **la comparaison entre les régions de naissance et les régions de résidence déclarées par les personnes enquêtées** : une personne résidant dans une région différente de sa région de naissance sera comptabilisée comme ayant connu une mobilité interrégionale. Il s'agit donc d'une mesure en stock, à distinguer d'une approche en flux, qui mesure sur une période donnée le nombre de mobilités résidentielles. La méthode retenue ne permet pas de reconstituer les étapes d'un parcours de mobilités : ainsi, une personne ayant vécu une partie de sa vie en dehors de sa région de naissance, et revenue depuis ne sera pas considérée comme migrante. Réciproquement, une personne ayant connu plusieurs mobilités l'amenant à vivre dans différentes régions ne sera comptabilisée qu'une seule fois, du point de vue de sa région de naissance et son actuelle région de résidence. L'approche en stock, de nature cumulative, permet par contre d'appréhender les conséquences démographiques sur l'ensemble d'une population. Ainsi, au fil du cycle de vie, la proportion de natifs d'une région ayant migré au cours de leur vie apparaît plus élevée avec l'âge, dans la mesure où s'ajoutent les mobilités de trois périodes charnières : au moment des études, lors de la vie professionnelle, lors de la retraite.

Pour mesurer les mobilités, les contours des « anciennes régions » sont pris en compte dans cette étude.

Insee La Réunion - Mayotte

Parc technologique
10, rue Demarne - CS 72011
97443 Saint-Denis Cedex 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédactrice en chef :
Julie Boé

Maquettage :
Graphica

ISSN : 2275-4318 (imprimée)
ISSN : 2272-3765 (en ligne)

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- A. Degorre, « **Région de naissance, région de résidence: les mobilités des diplômés** », Insee Première n° 1557, juin 2015
- Fabre E., « **Les jeunes Réunionnais peinent à acquérir leur autonomie** », Insee Analyses Réunion n° 9, mai 2015
- Chaussy C., Daudin V., Besson L., Brasset M., Fabre E., « **Portrait de la jeunesse réunionnaise, les clefs de l'autonomie** », Insee Dossier Réunion n° 2, décembre 2014
- Abdouni S., Fabre E., « **365 000 Domiens vivent en métropole** », Insee Première n° 1389, février 2012